



Département des Ressources Humaines Service de Développement RH

SDevRH/JYV/RM/MM N° 2025 - 328

DECISION

Le Président-directeur général de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale,

Vu le code général de la fonction publique ;

Vu le code de la recherche et notamment ses articles R.423-31 et suivants ;

Vu le décret n° 84-1206 du 28 décembre 1984 modifié relatif aux statuts particuliers des corps des fonctionnaires de l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 26 avril 2002 modifié fixant les modalités d'organisation des concours de recrutement d'ingénieurs et de personnels techniques de la recherche à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

Vu l'arrêté du 9 mai 2025 autorisant au titre de l'année 2025 l'ouverture de concours externes de recrutement dans les corps d'ingénieurs et de personnels techniques à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale ;

DECIDE

Article 1^{er}: Sont admis à concourr au concours externe des Techniciens de Recherche n°27 BAP A « Zootechnicien-ne », les candidats dont les noms suivent :

Fatiha	CHAABOUB	Jennifer
Alexis	JENICHON	Ambre
Julien	LOURSEYRE HERMANN	Paul-Philippe
Alexia	MARFIN	Louanne
	Alexis Julien	Alexis JENICHON Julien LOURSEYRE HERMANN

BRUNO Capdevila

Article 2nd: Sont admis à concourir sous-réserve au concours externe des Techniciens de Recherche n°27

BAP A « Zootechnicien-ne », les candidats dont les noms suivent :

ELHADDADHediMARIANEmanuelaFAGIEGeorgetaRIDOLFIJosé

Fait à Paris, le 11/07/2025

Pour le Directeur du Département des Ressources Humaines,

Le Responsable du Service de Développement des Ressources Humaines

Jean-Yves BARTHE